

Affaire suivie par Charlotte DANET
Directrice départementale adjointe de l'Oise
Téléphone : 03.44.89.61.03
Mail : charlotte.danet@ars.sante.fr

Lille, le **30 OCT. 2020**

Le Directeur général de l'Agence
régionale de santé Hauts-de-France

à

Madame Corinne ORZECOWSKI
Préfète de l'Oise
1 place de la Préfecture
60 000 BEAUVAIS

Objet : lutte contre l'épidémie de COVID 19 – avis de l'ARS quant aux mesures envisagées dans l'Oise suite au décret du 29 octobre 2020

Par courriel en date du 29 octobre, vous sollicitez l'avis de l'Agence régionale de santé Hauts-de-France quant à l'adoption de mesures que vous envisagez de prendre pour l'Oise, dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire sur le territoire national et au regard de la dégradation supplémentaire de la situation sanitaire dans ce territoire.

L'avis de l'Agence est le suivant :

L'épidémie de COVID-19 continue de progresser fortement tant sur l'ensemble du pays que dans la région des Hauts-de-France. Ainsi, le taux d'incidence régional est passé de 231,6 à 517 cas / 100 000 habitants entre le 14 et le 28 octobre, soit plus d'un doublement du nombre de cas (source : Santé publique France).

Dans l'Oise, cette incidence était de 159,4 cas / 100 000 habitants le 14 octobre. Elle s'établit au 28 octobre à 316 cas, soit un doublement du nombre de cas en deux semaines. Le taux de positivité des tests de visée diagnostique RT-PCR s'établit désormais à 18% (sources : Santé publique France).

Ce sont tous les établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) de l'Oise qui présentent une dégradation de leurs indicateurs depuis la mi-octobre. Seize d'entre eux ont aujourd'hui des taux d'incidence supérieurs à 250 cas pour 100 000 habitants (seuil d'alerte maximal).

Au 28 octobre, les EPCI qui présentent les taux d'incidence les plus élevés sont la Communauté de communes des Sablons (452), la Communauté de communes du Pays Noyonnais (429), la Communauté de communes de l'Aire cantilienne (407), la Communauté d'Agglomération de Creil Sud Oise (401).

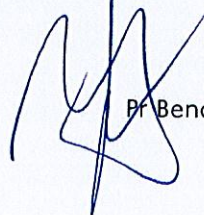
Les taux incidence de certaines catégories d'âge sont tout particulièrement à prendre en compte. Ainsi, l'incidence chez les 30-44 ans demeure élevée dans l'Oise, passant de 205 cas pour 100 000 /habitants le 14 octobre à 410 cas le 28 octobre. Elle a ainsi doublé en 14 jours.

La situation des 65 ans et plus se dégrade également fortement, passant d'un taux d'incidence le 14 octobre de 103 cas pour 100 000 dans l'Oise à 294 cas le 28 octobre, soit une multiplication par près de trois.

En conséquence, l'hospitalisation conventionnelle comme en réanimation pour COVID a augmenté très sensiblement. Ainsi, la part des patients COVID-19 en réanimation en région est passée de 32% le 14 octobre à 53,1 % le 28 octobre. L'ARS Hauts-de-France a demandé aux hôpitaux d'engager sans attendre les déprogrammations et reprogrammations nécessaires pour armer en matériel et personnel 100 lits supplémentaires de réanimation, en plus des 96 lits nouvellement armés la semaine dernière. Cette mesure vise à anticiper l'afflux de patients Covid des prochains jours, en plus du nombre important de patients non Covid déjà pris en charge en réanimation.

L'ensemble de ces éléments montre une circulation très active du virus, en progression dans l'ensemble du territoire de l'Oise.

Ceci justifie, afin de freiner la propagation du virus, la poursuite des mesures de limitation des interactions sociales ainsi que toutes mesures appropriées aux circonstances de temps et de lieu.



Pf Benoit VALLET